



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

NOTICE D'ÉVALUATION PREALABLE DES INCIDENCES NATURA2000



Par qui ?

*Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose. Il fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre l'absence d'incidence ou leur caractère négligeable.*

A quoi ça sert ?

*Il permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000, ou de démontrer le caractère négligeable de l'incidence. **Attention** : si tel n'est pas le cas, et qu'une incidence non négligeable est possible, un dossier complet d'évaluation doit être établi.*

Pour qui ?

*Ce formulaire permettra au **service administratif instruisant le dossier, le service du département dans lequel se déroule le projet**, de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Coordonnées du service départemental instruisant le dossier:

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var –
Délégation mer et littoral
244 avenue de l'Infanterie de Marine – BP 501 – 83041 Toulon Cedex 9
Téléphone : 04 94 46 83 83

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : [Ville de Cavalaire-sur-Mer](#)
Nom du projet : [Opération de dragage/réensablement de la plage du centre-ville](#)
Adresse : [Hôtel de Ville – Place Benjamin Gaillard](#)
Commune (et dpt) : [83 240 Cavalaire-sur-Mer, Var](#)
Téléphone : [04.94.00.48.21](#)
Email : anne-marie.pare@cavalaire.fr
Assistance technique : [Service Observatoire marin de la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez](#)



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

1. Description du projet, de la manifestation ou de l'aménagement

Une description détaillée du projet devra compléter le présent document.

a. Nature du projet, ~~de la manifestation ou de l'aménagement~~

1. Manifestations

Préciser quel type de manifestation est envisagé (exemple : manifestations sportives motorisées) accompagné d'une description succincte (exemple : nombre et durée prévue des parcours, nombre de mouillages nécessaire...)

Le projet concerne des travaux de dragage de la plage du centre-ville, entre l'embouchure de la Castillane et le premier épi à proximité de l'entrée de Port Héracléa, à Cavalaire-sur-Mer. Cette zone est soumise à un ensablement important qui pourrait occasionner des gênes à la navigation notamment en raison de la proximité de l'entrée du port. Ces travaux de dragage répondent, par ailleurs, à l'obligation faite à la commune, concessionnaire de la plage naturelle, par l'article 7.2 du cahier des charges de la concession du 21 mars 2014 : « Il (le concessionnaire) doit également assurer la conservation du littoral concédé et réparer les conséquences de l'érosion par des apports de matériaux dans les conditions suivantes : le sable sera exempt de toute pollution et aura des caractéristiques sédimentaires et granulométriques comparables au matériau en place. Sa mise en œuvre est conditionnée par l'accord préalable du concédant. Un profil convenable de la plage devra être rétabli au début de chaque saison. »

2. Régime d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du Domaine Public Maritime (DPM)

*Préciser quel type d'aménagement est envisagé (exemple : **AOT individuelle, Zone de mouillages et d'équipements légers....**) accompagné d'une description succincte (différentes phases du projet y compris entretien)*

L'emprise et le volume à draguer ont été définis sur la base d'un levé bathymétrique. Le volume total à extraire est estimé à 4 000 m³.

Les opérations sont envisagées suivant le programme ci-après :

- Programme n°1 « Désensablement de la zone du centre-ville » : Le dragage consistera à extraire 4 000 m³ de matériaux afin de limiter l'ensablement de la zone. Ce volume correspond actuellement aux besoins en sable pour recharger la plage de Cavalaire-sur-Mer et lutter contre l'érosion.

- Programme n°2 « Réensablement de la plage de Cavalaire-sur-Mer » : L'objectif est de déposer sur la plage en érosion le sable dragué sur la zone du centre-ville.

Pour cela, la commune de Cavalaire-sur-Mer souhaite que le dragage d'entretien de la zone centre-ville soit autorisé à hauteur de 4 000 m³ pour l'exercice 2019.

Le mode opératoire par opération de prélèvement est le suivant :

- Extraction du sable par une pelle chenille dans la zone sélectionnée puis stockage en tas sur le haut du rivage,

- Egouttage naturel, les sédiments étant peu chargés en eau au vu de la méthode de prélèvement

- prélèvements pour analyse

- chargement des sédiments à l'aide d'un chargeur pour les transporter vers les zones déficitaires

- Les macro-déchets seront retirés et le sable sera redéposé sur les plages



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

b. Localisation et cartographie

- Le projet est situé :

En site(s) Natura 2000*

n° de site : FR9301609 – La Pointe FAUCONNIERE

n° de site : FR9302001 – La Lagune du Brusac

n° de site : FR9301997 – Embiez – Cap Sicié

n° de site : FR9301610 – Cap Sicié – Six Fours

n° de site : FR9310020 – Iles d'Hyères

n° de site : FR9301613 – Rade d'Hyères

n° de site : FR9301624 – Corniche Varoise

(Source: Formulaire Standard de Données

<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301624?lg=en>)

n° de site : FR9301627 – Embouchure de l'Argens

n° de site : FR9301628 – Estérel

Hors site(s) Natura 2000

A quelle distance ?

A (m ou km ou mille) du site n° FR9301609 – La Pointe FAUCONNIERE

A (m ou km ou mille) du site n° FR9302001 – La Lagune du Brusac

A (m ou km ou mille) du site n° FR9301997 – Embiez – Cap Sicié

A (m ou km ou mille) du site n°FR9301610 – Cap Sicié – Six Fours

A (m ou km ou mille) du site n°FR9310020 – Iles d'Hyères

A (m ou km ou mille) du site n°FR9301613 – Rade d'Hyères

A (m ou km ou mille) du site n°FR9301624 – Corniche Varoise

A (m ou km ou mille) du site n°FR9301627 – Embouchure de l'Argens

A (m ou km ou mille) du site n°FR9301628 – Estérel

* voir le site Internet <http://natura2000.fr>

- Délimitation de la zone concernée par le projet :

Indiquer les coordonnées géodésiques, la distance au rivage, les profondeurs minimales et maximales, les éventuels amers

La carte en annexe présente la localisation de la zone dragage et de la zone à recharger, ainsi que leurs coordonnées géodésiques.

Nom de la commune ou des communes au droit du projet : [Cavalaire-sur-Mer](#)

N° du ou des Départements concernés : [83](#)

- Joindre dans tous les cas une **carte de localisation précise du projet**, de la manifestation ou de l'aménagement sur une photocopie de carte SHOM au 1/25 000^e



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

c. Etendue du projet, de la manifestation ou de l'aménagement

- Joindre un plan descriptif du projet
- Préciser si le projet, la manifestation ou l'aménagement génèrera des aménagements connexes (exemple : parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements et indiquer le lieu de ceux-ci.

Pour les manifestations: infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Pas d'aménagements connexes

.....
.....
.....



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

d. Durée prévisible et période envisagée de la manifestation, des aménagements:

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise : (Date(s) du projet)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois (hors périodes scolaires)

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue : (De tel mois à tel mois) *Hors périodes scolaires et hors ponts (10 jours en mars & une semaine en mai/juin)*

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Eté

Hiver

- Fréquence :

chaque année (en fonction des besoins)

chaque mois

autre (ponctuelle)

- Etat des lieux des autres AOT ou manifestations observées sur la zone (cet encart a vocation à servir à l'appréciation des effets cumulatifs)

Zone de mouillages et d'équipements légers de Cavalaire-sur-Mer, mais celle-ci n'est mise en place que de juin à septembre. En dehors de cette période, il n'y pas de zone matérialisée (ni balisage ni ZMEL).

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets dans le milieu (eau, air, sol et sous-sol de la mer)) durant sa phase d'exploitation et d'entretien (exemple : captage, traitement chimique, rejets de gaz, d'eau, poussières...).

Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.)

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet (si connu) : 14 500 € (coût initial estimé : dragage, transport et rechargement)

Sinon classe de coût approximatif (cocher la case correspondante) :

< 5 000 €

de 20 000 € à 100 000 €

de 5 000 à 20 000 €

> à 100 000 €



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues.

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Effets du projet sur l'environnement :

- Bruits
- Vibrations
- Houle, vagues
- Rejets dans le milieu marin
- Pollutions
- Risque de collisions (marines, aériennes)
- Modifications des caractéristiques du sol et/ou du sous-sol
- Dépôts de sédiments
- Mise en suspension de sédiments (faible au vu de la méthode utilisée)
- Emissions de lumière
- Piétinements
- Autres incidences

Préciser les cases cochées et délimiter cette zone d'influence sur une carte :

La méthode employée pour draguer la zone limite les impacts potentiels du dragage. En effet, l'utilisation d'un tractopelle limite la mise en suspension de particules et donc l'impact sur le milieu marin proche. Le dragage s'effectuera en limite air/eau dans la zone bathymétrique 0,5-1 m.

Le bruit sera lié à la présence des machines (tractopelle, chargeur et camion de transport) sur le DPM.

Il faut désormais faire l'état des lieux écologique de la zone d'influence afin de déterminer ensuite les incidences que peut avoir le projet ou la manifestation sur cette zone :

2. Etat des lieux de la zone d'étude

PROTECTION REGLEMENTAIRE :

Outre Natura 2000, le projet est situé en :

- Site classé
- Site inscrit
- Réserve Naturelle
- Arrêté de protection de biotope
- Parc National (Aire maritime adjacente du parc national de Port-Cros)
- Parc Naturel Marin
- Site relevant du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- ASPIM (Pelagos)
- Au droit d'un Parc naturel régional

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

OUTILS DE PLANIFICATION

Le projet est situé dans le périmètre de :

Contrat de baie

SCOT/SMVM

Autres :

USAGES et ACTIVITES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages et activités actuels de la zone d'étude

<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Plongée (sous-marine, apnée, randonnée subaquatique, sentier sous-marin...)
<input type="checkbox"/> Jeux de plage	<input type="checkbox"/> Chasse sous-marine
<input checked="" type="checkbox"/> Baignade	<input type="checkbox"/> Pêche de loisir (embarquée, à partir du bord et pêche à pied)
<input type="checkbox"/> Navigation de plaisance (voile, moteur)	<input type="checkbox"/> Pêche professionnelle (petits métiers, chalut...)
<input checked="" type="checkbox"/> Base nautique	<input type="checkbox"/> Aquaculture, conchyliculture
<input type="checkbox"/> Planches à voile, surf	<input type="checkbox"/> Activités militaires
<input type="checkbox"/> Kite-surf	<input checked="" type="checkbox"/> Activités aériennes (motorisées, vols libres)
<input type="checkbox"/> Canoë, kayak de mer, aviron...	<input type="checkbox"/> Autre (préciser l'usage) :
<input checked="" type="checkbox"/> Jet-ski, ski nautique ou autres engins tractés	

Commentaires :

Usages et activités réduites à la période des travaux.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces (les opérateurs et animateurs des sites Natura 2000 disposent de données qui pourront vous être communiquées).

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

TABLEAU MILIEUX NATURELS : Voir site Internet <http://inpn.mnhn.fr>

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si l'habitat naturel est présent sur la zone concernée ou à proximité	Commentaires (notamment si ces habitats naturels sont présents sur la zone d'occupation elle-même, ou à proximité (à préciser))
Habitats littoraux et marins	- Grandes Criques et baies peu profondes	<input type="checkbox"/>	Habitats potentiellement présents sur le site
	- Lagunes	<input type="checkbox"/>	
	- Falaises maritimes et ilots	<input type="checkbox"/>	
	- Récifs	<input type="checkbox"/>	
	- Grottes marines submergées ou semi submergées	<input type="checkbox"/>	
	- Bancs de sable à faible couverture	<input type="checkbox"/>	
	- Replats boueux ou sableux	X	
	- Végétation annuelle des lasses de mer	X	
	- Dunes	<input type="checkbox"/>	
	- Herbiers (Posidonies...)	<input type="checkbox"/>	
	- Coralligène	<input type="checkbox"/>	
	- Autres	<input type="checkbox"/>	
-:	<input type="checkbox"/>		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE : Voir site Internet <http://inpn.mnhn.fr>

ESPECES	Étape/ type d'utilisation de la zone	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Grand dauphin	Etape migratoire		
	Reproduction		
Tortue caouanne	Etape migratoire		
	Reproduction		
Oiseaux (espèces) :	Résidente		
	Etape migratoire		
	Reproduction		
	Hivernage		
Autre :	Résidente		
	Etape migratoire		
	Reproduction		
	Hivernage		

4. Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Détérioration ou destruction d'habitat **Aucune**

Perturbation ou destruction d'espèces (préciser lesquelles ainsi que le nombre d'individus) : **Aucune**

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

5. Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est dégradé ou détruit à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est perturbée ou détruite dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

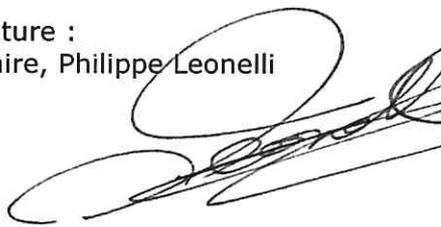
NON : ce document, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier complet doit être établi. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : Cavalaire sur Mer

Le : 16 novembre 2018

Signature :
Le Maire, Philippe Leonelli



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans les **fiches de sites région** :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/>

- Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Auprès de l'**opérateur** ou l'**animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Participer>

- Dans l'« **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet des DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Les-outils->

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB>

- Auprès de la **Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var**

Voir «L'Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000»

<http://www.affaires->

[maritimes.mediterranee.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=109](http://www.affaires-maritimes.mediterranee.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=109)

- Information cartographique **CARMEN** :

Sur le site internet de la DREAL PACA :

http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map

